

Retour sur les grandes conventions internationales COP 30, biodiversité et usages des terres

Jean-Luc Chotte - Benjamin Sultan

Catherine Aubertin
Sébastien Treyer

catherine.aubertin@ird.fr

AAF - 28 janvier 2026



Gouvernance mondiale de l'Environnement

- Conférence de Stockholm sur l'environnement humain 1972 (PNUE)
- Conférence de Rio sur l'environnement et le développement 1992
- Trois conventions qui convergent : CDB (16), CCNUCC (30), CNULCD (16)
- Des oppositions/postures Nord Sud : principe des « responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives, eu égard aux contextes nationaux différents »
- Soft law (planification et reporting) et hard law (lois)
- Souveraineté des 197 Etats/Parties

Construction d'un problème d'environnement global

Le changement climatique

- Un phénomène biophysique qui fonde une gouvernance mondiale. (Michel Foucault ; Bruno Latour)
- Consacré par la création d'un organisme de recherche dédié –GIEC (1988)
- Consacré par une Convention internationale de l'ONU - CCNUCC (1992)
- Processus de catégorisation du monde, de « conventionnalisation » (existence, nature et définition, métrique, réponses...)
- Diffusion de la conservation, diffusion des normes occidentales
- Expression des relations Hommes - Natures

⇒ *Processus d'appropriation et de valorisation de la nature*

⇒ *Gouverner le climat, c'est gouverner les hommes...*



Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

Créé en 1988 par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM), il rassemble 195 États membres.

Mission : « Evaluer, sans parti pris et de façon méthodique, claire et objective, les informations d'ordre scientifique, technique et socio-économique nécessaires pour mieux comprendre les risques liés au réchauffement climatique d'origine humaine, cerner plus précisément les conséquences possibles de ce changement et envisager d'éventuelles stratégies d'adaptation et d'atténuation »

Publications de rapport depuis 1990

Premier rapport 1990: « *Les émissions dues aux activités humaines accroissent sensiblement la concentration dans l'atmosphère des gaz à effet de serre et renforcent l'effet de serre naturel.* »



United Nations Framework
Convention on Climate Change

L'objectif ultime

ARTICLE 2

OBJECTIF

L'objectif ultime de la présente Convention et de tous instruments juridiques connexes que la Conférence des Parties pourrait adopter est de **stabiliser**, conformément aux dispositions pertinentes de la Convention, **les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique.**

Il conviendra d'atteindre ce niveau dans un délai suffisant pour que les écosystèmes puissent s'adapter naturellement aux changements climatiques, que la production alimentaire ne soit pas menacée et que le développement économique puisse se poursuivre d'une manière durable.⁵

Une solution : le marché

La nature n'a pas de prix, mais sa protection ou l'inaction a un coût

Le développement des marchés est envisagé comme solution aux problèmes d'environnement.

La théorie économique standard analyse les **externalités environnementales** comme le résultat d'un défaut d'appropriation et d'une valorisation insuffisante de la biodiversité (**Tragédie des communs**), il y a défaillance du marché régulateur, il faut donc

Internaliser les externalités (Pigou ou Coase)

- Créer une marchandise
- Définir des droits de propriété
- Attribuer des prix (par le marché) => **Signal prix**

Invention d'une marchandise

Un déchet des activités humaines devient une marchandise et une boussole politique

La tonne équivalent carbone... ?

« émissions de gaz à effet de serre équivalant à une tonne de dioxyde de carbone (**t éqCO₂**) »

Une unité de mesure pratique

*1 tonne de carbone = 3,67 tonnes de CO₂
1 tonne de CO₂ = 0,27 tonne de carbone*

Le marché des crédits carbone

Ronald Coase (1960)

Système *cap and trade* : plafonnement et échanges

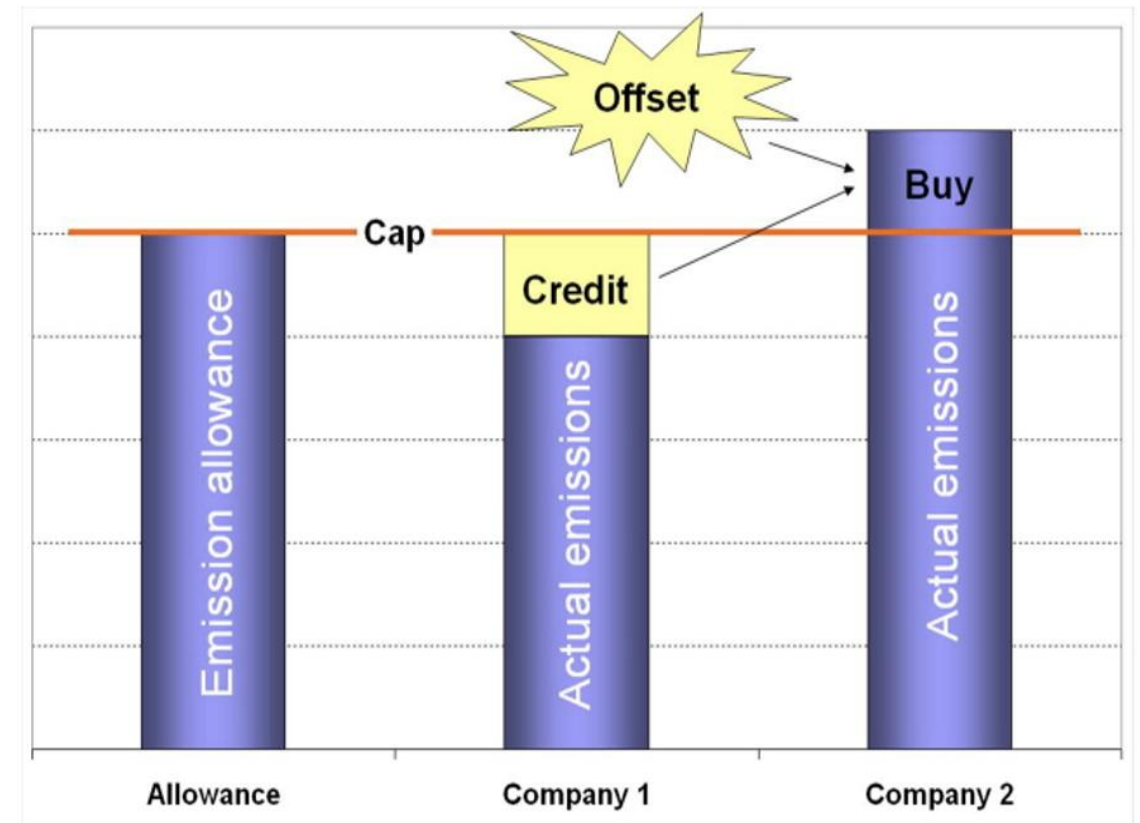


Traitement symétrique du pollueur et du pollué

Analyse en droits de propriété

Marchés de droits à polluer

Paielement pour services environnementaux¹⁴



1900

2000

92 94 97

09

15

25

Mise en place

Sommet de Rio : Adoption de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC),

CCNUCC entre en vigueur. Les États s'engagent à limiter les émissions de gaz à effet de serre, mais sans objectifs contraignants.

COP1, Berlin : donne un mandat de deux ans pour compléter la Convention par un texte d'application. C'est le début d'un processus annuel de négociation pour adapter les politiques publiques aux connaissances scientifiques et aux préoccupations des populations

1900

2000

92 94 97

05

09

15

25

Mise en place

Premières avancées

COP3, Kyoto : Adoption du **Protocole de Kyoto**, premier accord contraignant pour 37 pays développés, visant une réduction moyenne de 5 % des émissions entre 2008 et 2012 par rapport à 1990. Ce protocole marque une première étape vers la responsabilité collective, mais les États-Unis et la Chine refusent de s'engager sur des objectifs contraignants

COP11, Montréal : Entrée en vigueur du Protocole de Kyoto.

COP15, Copenhague : Refus des pays en développement de se faire dicter leurs politiques nationales par une instance multilatérale. Rejet d'une prolongation du protocole de Kyoto qui les concernerait après 2012.

Entrée en force de **l'adaptation**, résignation et retour du politique. Les États doivent fixer, sur la base du volontariat, leurs propres **contributions nationales** de lutte contre le changement climatique

La conférence n'aboutit qu'à un accord non contraignant, l'Accord de Copenhague, qui fixe pour la première fois l'objectif de limiter le réchauffement à 2 °C et prévoit une aide financière de 100 milliards de dollars par an à partir de 2020 pour les pays en développement. Les divergences Nord-Sud et le manque de transparence dans les négociations sont pointés du doigt .



- COP16, Cancún** : Relance des négociations après Copenhague. Création du Fonds vert pour le climat et adoption d'un cadre pour la transparence des actions climatiques.
- COP17, Durban** : Lancement du processus pour un accord universel, devant être finalisé en 2015. Les pays s'engagent à élaborer un accord juridiquement contraignant pour 2020.
- COP19, Varsovie** : Renforcement de la feuille de route vers la COP21. Les États s'engagent à présenter leurs contributions nationales (CDN) avant 2015.
- COP20, Lima** : Préparation des éléments de l'accord de Paris, avec un appel à des engagements nationaux ambitieux



Mise en place

Premières avancées

Vers un accord universel

Accord de Paris et sa mise en oeuvre

COP21, Paris: Adoption de l'**Accord de Paris**, premier accord universel et juridiquement contraignant, visant à limiter le réchauffement « bien en dessous de 2 °C ». Chaque pays doit soumettre des contributions nationales (CDN) et un mécanisme de révision tous les 5 ans est mis en place
D'une problématique de **partage équitable du fardeau** on passe à une problématique **d'accès équitable à un développement bas carbone**

COP24, Katowice : Adoption des règles de mise en œuvre de l'Accord de Paris (le « Katowice Rulebook »).

COP26, Glasgow : Renforcement des engagements nationaux, avec un appel à réviser les CDN pour 2025 et à accélérer la sortie des énergies fossiles.

COP28, Dubaï : D'ici 2030 chacun pays doit se positionner par rapport aux trois objectifs de la transition énergétique :

- tripler la capacité des énergies renouvelables,
- doubler le rythme de progression en matière d'efficacité énergétique
- **transition vers l'abandon des combustibles fossiles**

Mise en place du fonds « pertes et préjudices »

COP 29 Baku : 300 milliards de dollars/an d'ici 2035 (attente de 1 300 milliards); Marché des crédits carbone (art 6); Suppression de l'objectif des 1.5°C; Ligne rouge : les droits humains

Fossil fuel + Land use change

1 Trillion tons of CO₂

41% of all CO₂ emissions since 1750
(in 30 years out of 271 years)



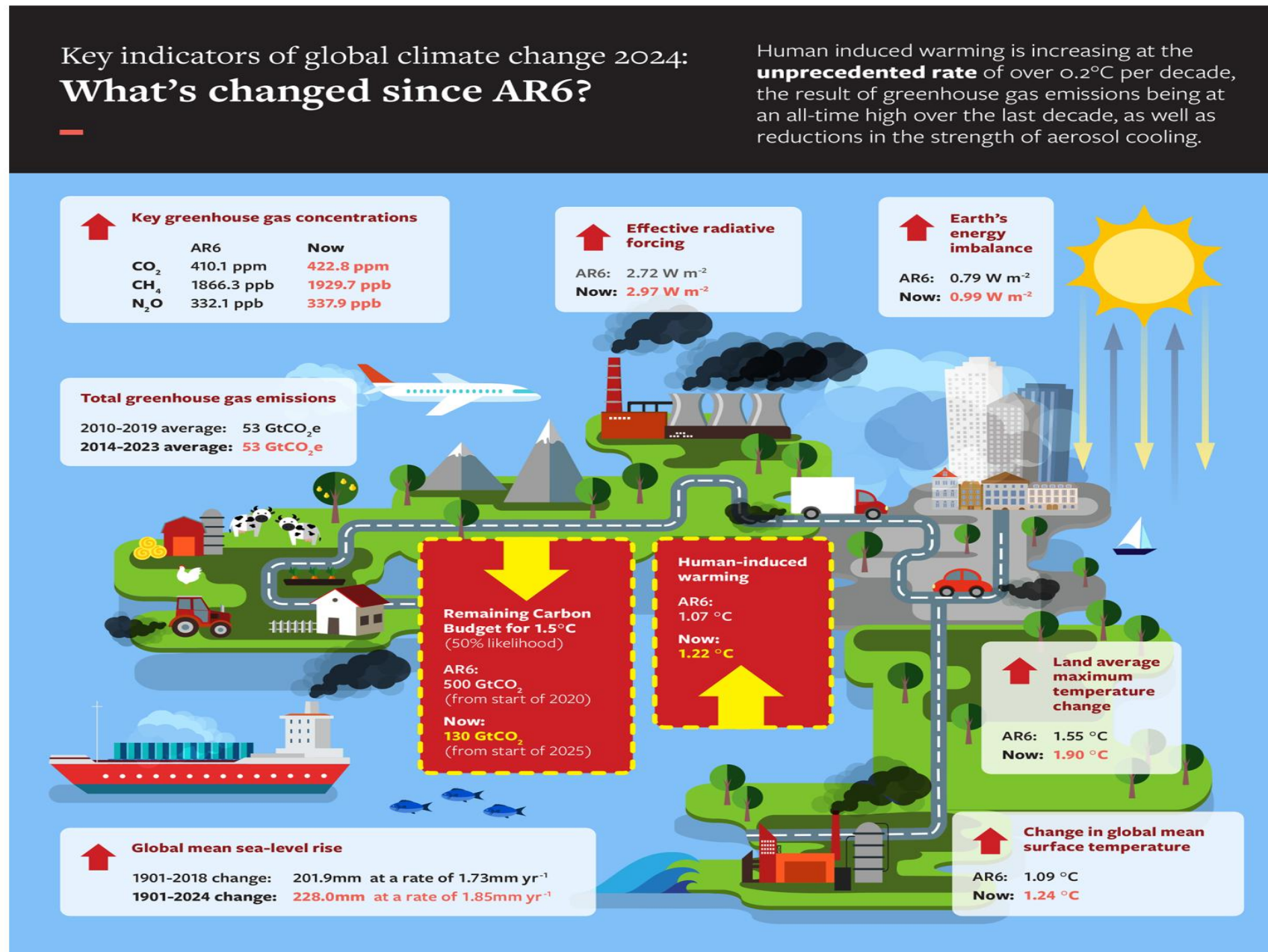
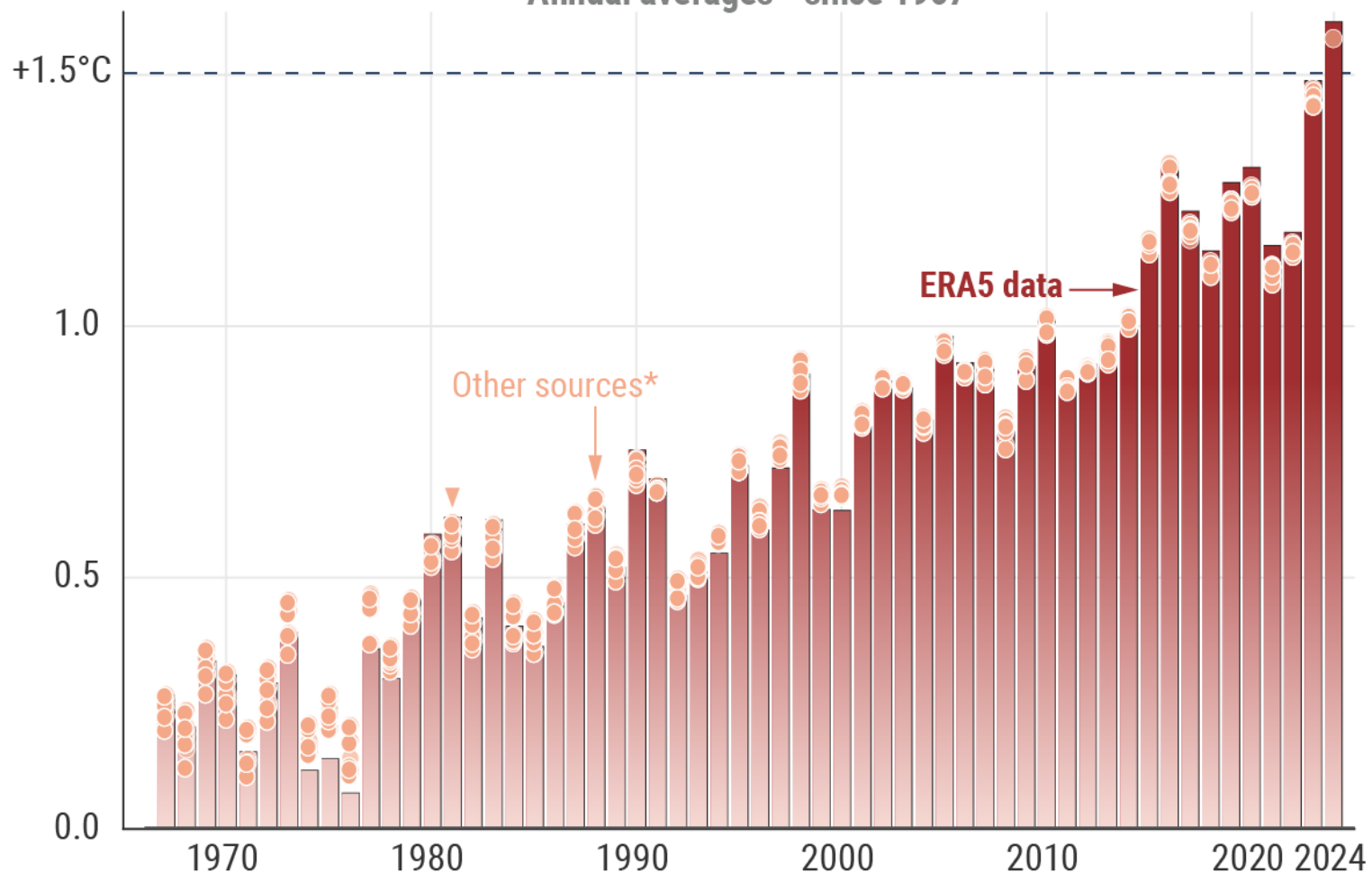


Figure 15. Infographic for the best estimate of headline indicators assessed in this paper.

Température de surface

Référence 1850-1900

Annual averages - since 1967



Le record de 2024

+1.60°C

depuis la période
préindustrielle (1850-1900)

L'objectif +1.5°C désormais inatteignable...



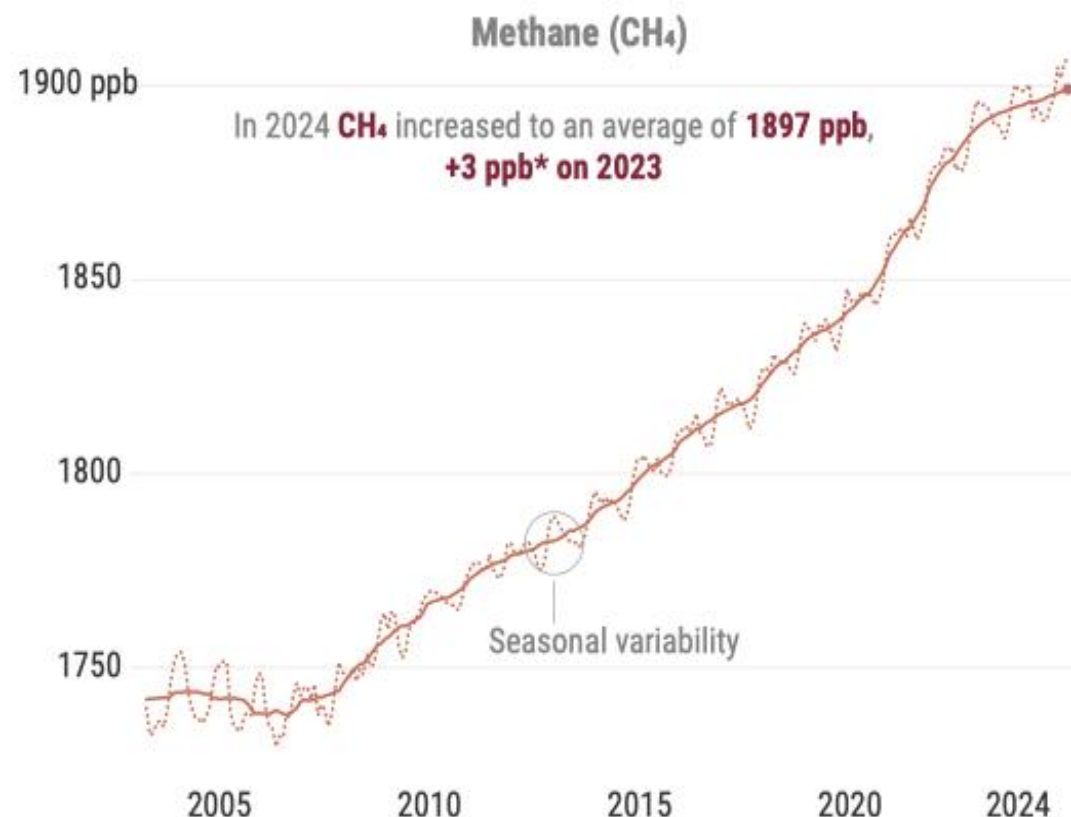
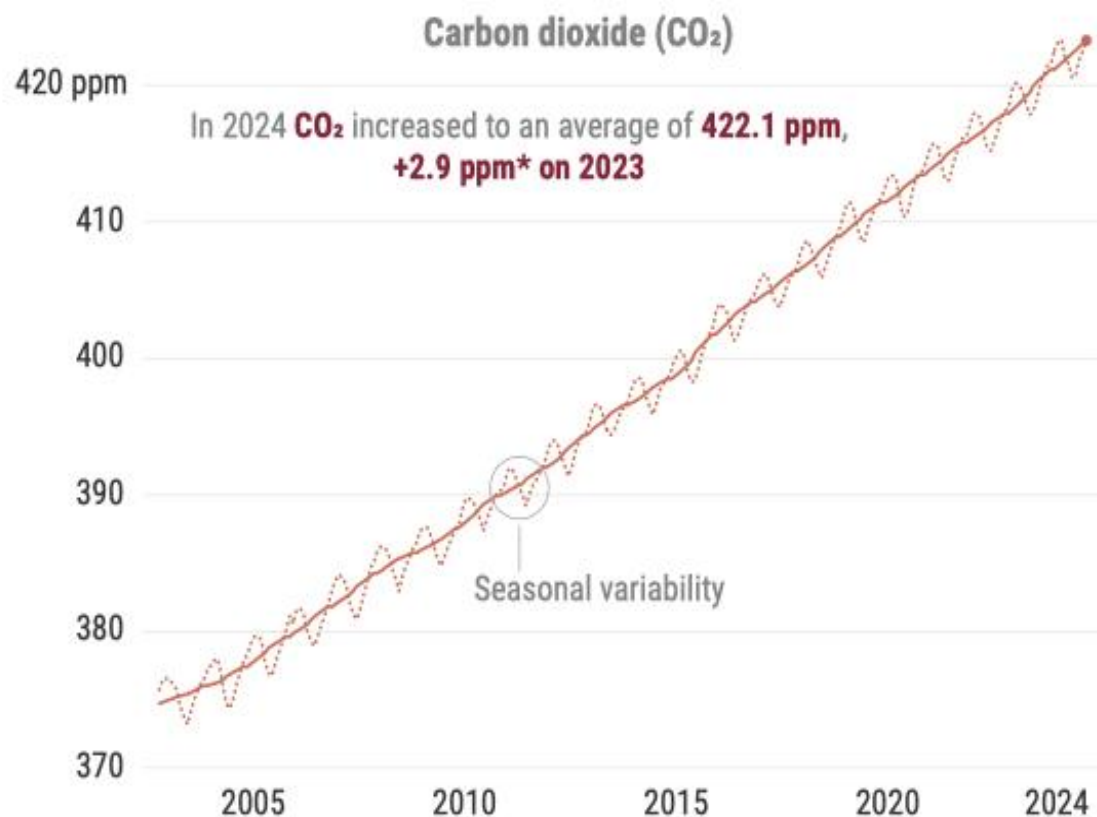
PROGRAMME OF
THE EUROPEAN UNION





Global atmospheric concentration of greenhouse gases

..... Monthly global mean column-average concentration — 12-month average



* The uncertainty of the annual increase is CO₂ ±0.3 ppm and CH₄ ±2 ppb

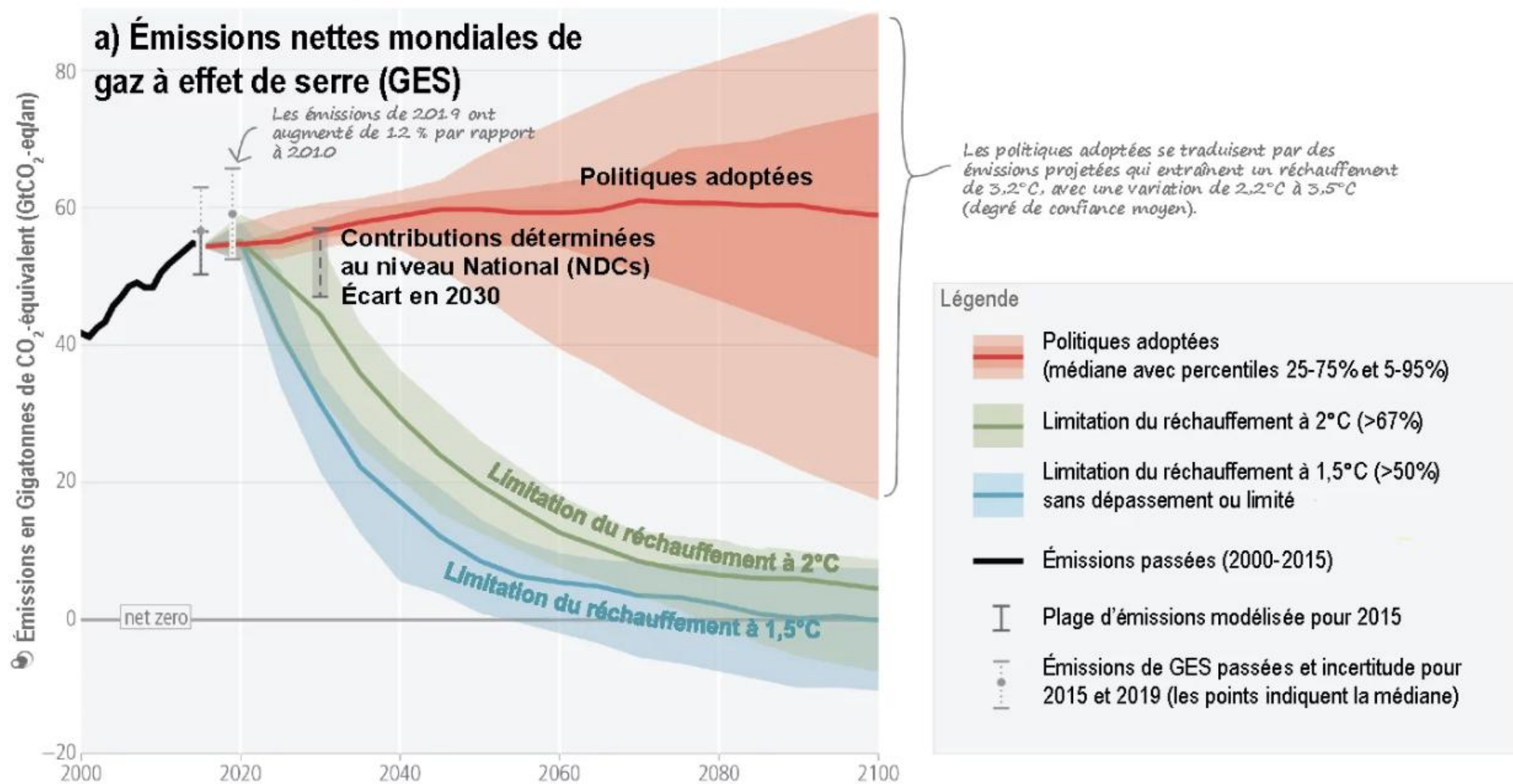
Data: C3S/Obs4MIPs (v4.6) consolidated (2003–2023), CAMS preliminary near real-time data (2024) GOSAT (CH₄) and GOSAT-2 (CO₂) records. Spatial range: 60°S–60°N over land.
Credit: C3S/CAMS/ECMWF/University of Bremen/SRON



PROGRAMME OF
THE EUROPEAN UNION



L'objectif +1.5°C désormais inatteignable...



Faillite des crédits carbone forestiers

The Guardian

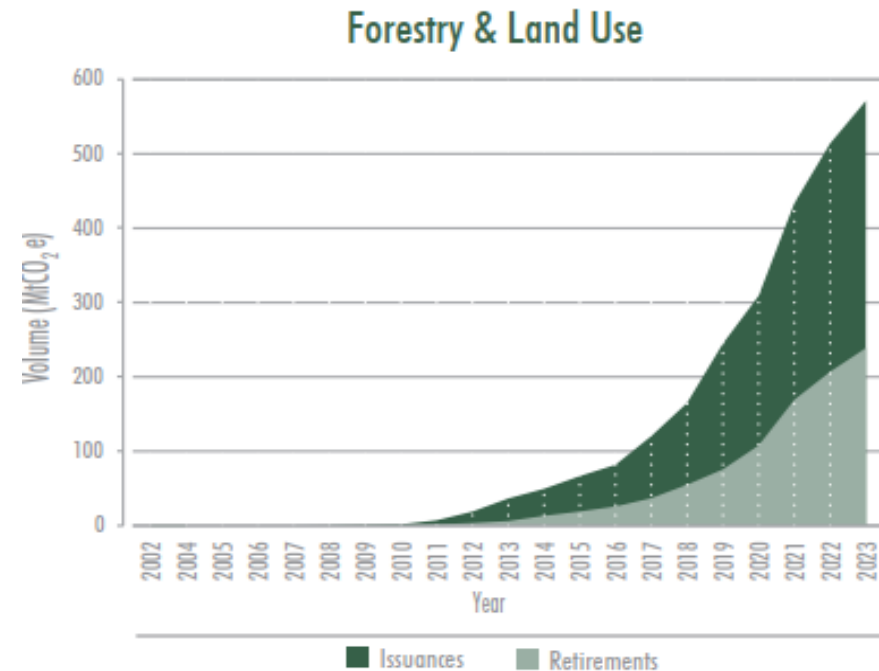
Revealed: more than 90% of rainforest carbon offsets by biggest certifier are worthless, analysis shows

Investigation into Verra carbon standard finds most are 'phantom credits' and may worsen global heating

Source : The Guardian, « Revealed/ more than 90% of rainforest carbon offsets by biggest certifier are worthless », 18/01/2023



Source : étude Grain, 04/12/2023



Source : EconMarketplace, 2023 State of the Voluntary Carbon Markets (SOVCM) : Paying for quality

‘Caubóis do carbono’ loteiam a Amazônia

‘Grilagem verde’, a nova fronteira da bandidagem amazônica

Source : Etude Saumaua, 26/06/2023

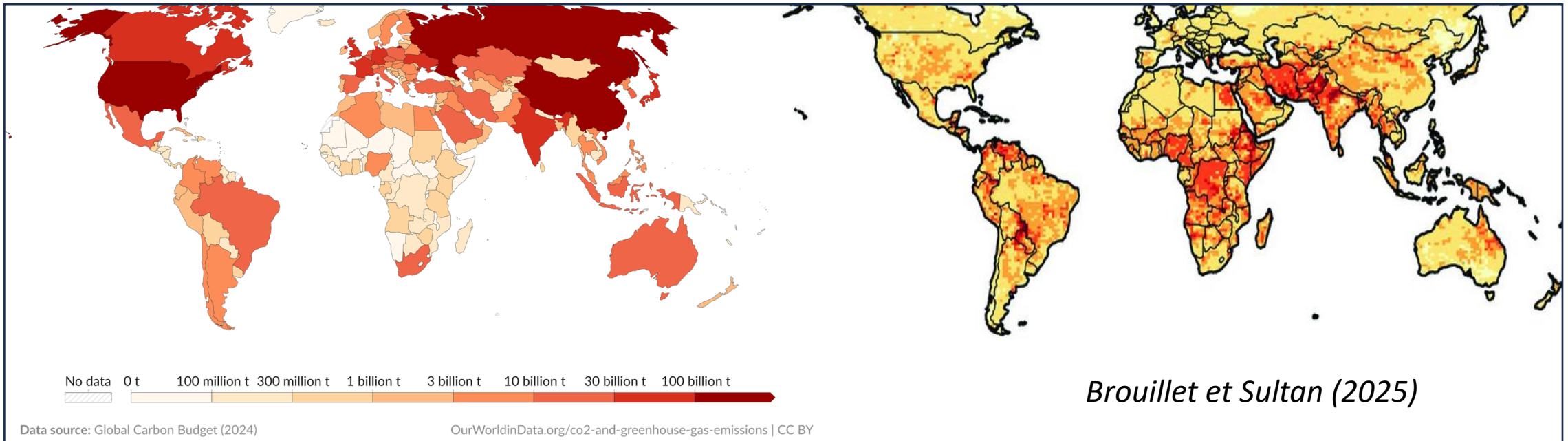


Des injustices qui se creusent

Une forte injustice climatique : les pays les plus pauvres subissent de plein fouet les conséquences d'un réchauffement dont ils ne sont que très peu responsables.

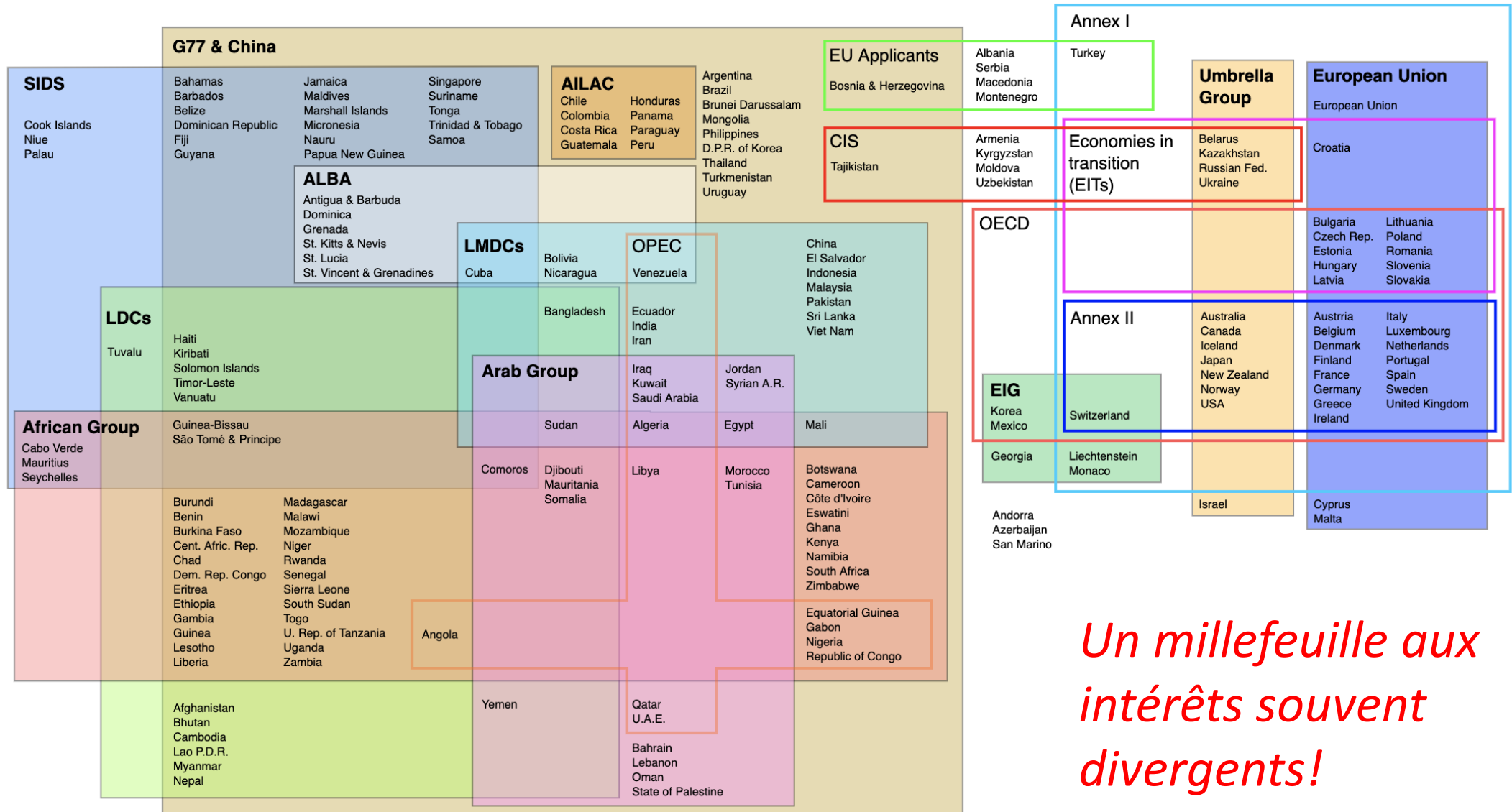
Emissions cumulées
de CO₂ depuis 2023

Impacts négatifs
attendus avant 2050



Brouillet et Sultan (2025)

Les groupements de pays dans les négociations climat



Un millefeuille aux intérêts souvent divergents!



